

**RETURN RESPONSES TO:
RETOURNER LES RÉPONSES À:**

Office of the Auditor General of Canada
Bureau du vérificateur général du Canada
E-mail: suppliers@oag-bvg.gc.ca

**REQUEST FOR INFORMATION (RFI)
AMENDMENT**

**MODIFICATION DE LA DEMANDE
DE RENSEIGNEMENTS (DDR)**

The referenced document is hereby revised;
unless otherwise indicated, all other terms
and conditions remain the same.

Ce document et part la présent révisé; sauf
indication contraire, les modalités
demeurent les mêmes.

<p>RFI Closes / la DDR prend fin</p> <p>At – à :</p> <p>14:00 Eastern Standard Time / 14h00 Heure Normale de l'Est</p> <p>On - le :</p> <p>21 April 2023 / 21 avril 2023</p>

Title/Titre: RFI – Audit Methodology and Learning Products / DDR – Méthodologie d’audit et produits d’apprentissage	
RFI No / N° de la DDR : OAG RFI #394	Amendment No. – N° modif. 002
	Date of RFI / Date de la DDR 13 April 2023 / 13 avril 2023
Address Enquiries to / Adresser toutes questions à Ryan Charbonneau suppliers@oag-bvg.gc.ca	

Supplier Name and Address / Nom et adresse du fournisseur
Telephone No. / N° de telephone:
Name and title of person authorized to sign on behalf of supplier (type or print) / Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'imprimerie)
Name/Nom _____
Title/Titre _____
Signature _____ Date _____

Cette modification est portée à :

- Prolonger la date de clôture au 21 avril 2023 conformément à la première page modifiée de cette DDR.
- Publier les questions et réponses de la Journée de l'industrie du 12 avril 2023.
- Publier la présentation faite lors de la Journée de l'industrie du 12 avril 2023.

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.

Questions et réponses de la Journée de l'industrie

Q1. Est-ce qu'il y a un modèle d'acquisition préféré par le BVG du Canada?

R1. Nous devons encore générer toutes nos exigences et terminer notre analyse des options sur les futurs produits de méthodologie et d'apprentissage. Comme indiqué dans la partie IV, question 3, tous les modèles d'acquisition seront considérés.

Q2. En ce qui concerne la section 5, Exigences de haut niveau, sous-section (c), le BVG étant en mesure de modifier la méthodologie d'audit et les produits d'apprentissage fournis par l'entrepreneur, comment les modifications ou les changements se sont-ils produits historiquement?

R2. Historiquement, la nature des changements comprenait :

- nous nous sommes assurés que les références normalisées étaient canadiennes;
- nous avons omis des choses qui ne s'appliquaient pas à notre pratique;
- nous avons intégré le jargon du BVG du Canada;
- nous avons ajouté du contenu unique à nos opérations.

Q3. En ce qui concerne la section 5, Exigences de haut niveau, sous-section (d), désir d'automatisation, quels éléments le BVG souhaite-t-il automatiser?

R3. Aujourd'hui, la méthodologie est maintenue manuellement, ce qui est un processus à forte intensité de main-d'œuvre. Les modifications sont principalement effectuées à l'aide de la fonction "rechercher et remplacer". À l'avenir, nous aimerions voir l'automatisation de la manière dont les données sont reçues, comparées et révisées et finalement mises à la disposition des auditeurs (c'est-à-dire la manière dont les procédures sont déployées dans nos outils).

Q4. Le BVG du Canada est-il disposé à limiter la responsabilité ou d'indemniser l'entrepreneur?

R4. Si une future demande de propositions est publiée, le BVG du Canada est disposé à envisager de limiter la responsabilité ou d'indemniser l'entrepreneur.

Q5. Le BVG du Canada fournit-il la méthodologie à d'autres parties?

R5. Le BVG du Canada a fourni sa méthodologie de vérification annuelle à un petit nombre d'organisations telles que les bureaux des vérificateurs généraux provinciaux. La portée de cette DDR limite la fourniture de la méthodologie de vérification annuelle au BVG du Canada. Tous les critères d'appel d'offres ultérieurs peuvent différer.

Q6. En ce qui concerne les produits d'apprentissage, auriez-vous l'intention d'acheter ou de vous engager avec le même fournisseur pour la méthodologie d'audit et les produits d'apprentissage ou cela pourrait-il être réparti entre 2 fournisseurs?

R6. Ceci est indéterminé pour le moment car elle dépendra de différents facteurs, notamment à qui appartient la méthodologie de base. Les répondants ont la possibilité de répondre aux questions dans l'un ou les deux domaines.

Q7. Connaissez-vous d'autres vérificateurs généraux qui se sont adressés à l'industrie pour fournir une méthodologie d'audit?

R7. Bien que le BVG Canada gère un réseau et des relations avec d'autres vérificateurs généraux, nous ne sommes pas en mesure de fournir une réponse certaine à cette question.

Méthodologie d'audit et produits d'apprentissage

Journée de consultation de l'industrie
Demande de renseignements (DDR) #394



Office of the
Auditor General
of Canada

Bureau du
vérificateur général
du Canada

Qui sommes-nous?

- **Autorité contractante:**
Ryan Charbonneau
Directeur, Contrats et approvisionnement
Bureau du vérificateur général du Canada

**TOUTE COMMUNICATION RELATIVE À
CET ENGAGEMENT NE DOIT ÊTRE
SOU MIS QU'À L'AUTORITÉ
CONTRACTANTE À L'ADRESSE
SUIVANTE: suppliers@oag-bvg.gc.ca**

- **Autorité technique - Méthodologie:**
Gregg Ruthman
Directeur principal
Bureau du vérificateur général du Canada
- **Représentant technique - Apprentissage:**
Sandra Bebbington
Gestionnaire
Bureau du vérificateur général du Canada



Office of the
Auditor General
of Canada

Bureau du
vérificateur général
du Canada

Objectif

- La présente ne constitue pas une demande de soumissions.
- L'objectif de la DDR est de solliciter les commentaires de l'industrie sur le sujet et les questions décrits dans la DDR.
- L'objectif de la Journée de l'industrie est de donner à l'industrie l'occasion de poser des questions et au BVG de répondre aux questions relatives à la DDR.



Office of the
Auditor General
of Canada

Bureau du
vérificateur général
du Canada

3

Comment répondre?

- Les réponses sont demandées avant 14h00 HNE le 19 avril 2023.
- Les réponses doivent être soumises à suppliers@oag-bvg.gc.ca.
- Les répondants sont priés d'inclure les renseignements suivants dans leur réponse:
 1. **Page de titre**
 - Dénomination sociale du répondant, adresse, date, numéro de la DDR
 2. **Représentant du répondant**
 - Nom, numéro de téléphone, adresse de courrier électronique
 3. **Réponses aux questions**
 - Réponses aux questions posées à la partie IV de la DDR



Office of the
Auditor General
of Canada

Bureau du
vérificateur général
du Canada

4

Quelle est la portée du projet? (1 de 2)

“**Méthodes d’audit**” comprend les éléments suivants:

- un manuel d’audit d’états financiers énonçant les normes professionnelles applicables, les politiques d’audit et les directives connexes permettant d’atteindre les objectifs des normes professionnelles applicables et des politiques d’audit
- les procédures d’audit à suivre à l’étape de la planification de l’audit, de l’examen et de la production de rapports
- les modèles et listes de contrôle utilisés dans la planification de l’audit, l’examen et la production de rapports



Office of the
Auditor General
of Canada

Bureau du
vérificateur général
du Canada

5

Quelle est la portée du projet? (2 de 2)

“**Produit d’apprentissage**” comprend les éléments suivants:

- Contenu de cours pour la formation en personne ou virtuelle, contenu d’apprentissage virtuel pour la formation en ligne et asynchrone, et services de prestation en personne et virtuelle qui appuient la compréhension et l’application des méthodes d’audit
- Le contenu des produits d’apprentissage comprend le matériel de présentation, les notes du formateur et les manuels du participant (y compris les exercices et les solutions aux exercices)



Office of the
Auditor General
of Canada

Bureau du
vérificateur général
du Canada

6

Qu'est-ce qui n'est pas dans la portée du projet?

- le logiciel pour les feuilles de travail d'audit
- le logiciel du Système de gestion de l'apprentissage
- les produits d'apprentissage portant sur les notions comptables



Office of the
Auditor General
of Canada

Bureau du
vérificateur général
du Canada

7

Exigences attendues du projet

- Produits bilingues (français et anglais)
- Produits mis en œuvre au BVG du Canada trois mois avant les dates d'entrée en vigueur des modifications apportées aux normes professionnelles pertinentes
- Produits pouvant être modifiés par le BVG du Canada
- Méthodes d'audit fournies dans un format qui permet de faire le suivi des changements par rapport aux versions antérieures, et de recourir à l'automatisation dans le cadre du déploiement et de la publication en vue de l'utilisation
- Services professionnels, sur demande, à l'appui de la conception, du déploiement, de la prestation ou de l'utilisation des méthodes d'audit et des produits d'apprentissage



Office of the
Auditor General
of Canada

Bureau du
vérificateur général
du Canada

8

Nature des questions

Pour la méthodologie et les produits d'apprentissage :

- Qu'êtes-vous prêt à offrir pour l'acquisition?
- Dans quelles langues vos produits sont-ils disponibles ?
- Sous quel modèle d'acquisition vos produits peuvent-ils être proposés ?
- Quelles options proposez-vous pour accéder aux produits?
- Quelles sont vos stratégies de soutien continu pour ces produits?
- Quelle durée prévoyez-vous pour un tel arrangement ?



Office of the
Auditor General
of Canada

Bureau du
vérificateur général
du Canada

9

Période de questions- réponses



Office of the
Auditor General
of Canada

Bureau du
vérificateur général
du Canada